



Métropole de Lyon*
Elus UDI et apparentés

Christophe GEOURJON

Président du groupe « UDI et apparentés »

20 Rue du Lac

69 399 Lyon cedex 03

Madame Annie GUILLEMOT

Présidente du SYTRAL

21 boulevard vivier merle

69 003 Lyon

Lyon, le 7 décembre 2016

Objet : Demande de report du vote du PDU par le comité syndical du SYTRAL

Madame la Présidente.

Le SYTRAL devrait adopter le PDU lors de la réunion de son conseil syndical ce vendredi 9 décembre. **Au nom des élus UDI de la Métropole de Lyon, je vous demande de reporter ce vote à une séance ultérieure du conseil du SYTRAL afin de permettre un débat préalable en conseil de la Métropole.**

En effet, ce document fixe le cadre de la mobilité au niveau de la Métropole de Lyon, et au-delà, pour les années 2017-2030. Or, ce document n'a jamais été présenté en conseil de la Métropole et n'a jamais fait l'objet d'un débat à ce niveau. Le conseil de la Métropole est pourtant la seule instance démocratique où les 59 communes sont représentées dans leur diversité politique.

La problématique des déplacements est une priorité pour l'ensemble des citoyens et en particulier des Grand Lyonnais. Cette priorité est particulièrement ressentie actuellement alors que nous subissons depuis plus de 8 jours un nouvel **épisode de pollution atmosphérique.**

La Métropole de Lyon investit massivement dans cette politique puisqu'elle verse annuellement au SYTRAL une subvention très importante (128 millions d'euros en



Métropole de Lyon*
Elus UDI et apparentés

2014). Cette subvention **représente plus de 15% du budget du SYTRAL** et constitue une des principales dépenses opérationnelles, hors personnel, du Grand Lyon.

Aujourd'hui, une politique de déplacement **doit d'être multimodale** (véhicule personnel, autopartage, covoiturage, transports en commun, vélo, marche à pied) **et portée de manière cohérente via le PDU**. Elle ne peut donc être décidée par le seul SYTRAL sans lien fort et étroit avec la Métropole de Lyon (élaboration du PDU, choix des investissements, extension des horaires du réseau, hausse des tarifs, gratuité des transports en commun lors des pics de pollution, parcs-relais).

Dans ce contexte, je vous réitère ma demande de report de l'adoption du PDU par le SYTRAL, afin de permettre qu'un débat en conseil de la Métropole ait lieu au préalable. J'adresse ce jour une demande d'organisation d'un tel débat au Président de la Métropole de Lyon.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma respectueuse considération.

Christophe Geourjon
Président du groupe « UDI et apparentés »

Copie : Monsieur Gérard COLLOMB, Président de la Métropole de Lyon